



Bon No : 001097528		1ere Gachée : 13:18 (1)		Date : 15/04/2026 012604148796		Zone : ZONE 01	
Quantité : 6.00 m3		Réf. commande(2) :		Véhicule : FD465EC		SOP01	
Client : COMPT COMPTANT		Chantier : VAN DYCKE VAN DYCKE ANTOIN		Chauffeur : SEBASTIEN		SEBASTIEN	
		1 RUE DE BEZENCOURT		Transport :		CONSEILS DE SECURITE:	
		06.14.75.22.83				XI:irritant	
		80640 TRONCHOY				en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brûlures	
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle		DECHARGEMENT debut fin		DEPART chantier		RETOUR centrale	
ATTENTE		Quantite Origine : 6.00 m3		Quantite Restante : 0.00 m3		Livree Reelle : 6.00	
14:00		00:00					
Code Formule	Désignation(6)(8)	Certification	Classe d'exposition(3)	Classe chlorure	Consistance(7)	Dmax	
PLANISOPC30	BPS NF EN 206 A2/CN		XF1, XC3, XC4, XD1 (0.40 %	SF1 (550 A 650 MM)	12.5	
Ciment(type et classe) CEMIII/A -LL 42.5R CE CP2NF			Additions(type) CV	Dosage(C+Ka)(5) 400	Résistance caractéristique(4) C 30/37		
Appellation commerciale : C30/37 XF1(F) D12 SF1 II42.5			Carac. complementaire :		TEMPERATURE : 10°C		
Propriétés spécifiées :							
SERVICES			ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)			LIVRAISON RECEPTIONNEE	
EASY CURE 10L FIBRE STRUX MIXO POMPE 21 ML						Nom: Signature du client:	
Ajout d'ingrédients sur chantier(9): Type et quantité: Demandeur:			Signature:				

- (1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
(4) contrôle de la résistance sur cubes.
(5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
(6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
(7) ou rapport E/C suivant la spécification.
(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206/CN
(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN. Dans le cas d'un béton certifié, il perd de facto sa certification que le sigle de certification NF, soit rayé ou non